

varieté de son territoire forme un des plus riants spectacle ; & Mr. Huet fut si enchanté de ce séjour, que chaque année au commencement du Printems, il alloit en voir renaître les ornemens, & que ce ne fut jamais qu'avec peine que les approches de l'Hyver le rappellerent à *Paris*. Ce qui le charmoit surtout, c'est qu'au milieu de ces lieux champêtres, il jouïssoit après dix ans entiers passez dans le mouvement à la Cour, d'une douce tranquillité qui lui permettoit de goûter à son aise le plaisir de l'étude. Il en profita avec soin, & ce fut là qu'il composa son Traité de la concordance de la raison avec la Foi ; sa censure de la Philosophie de Descartes qu'il avoit fort goûtée dans sa jeunesse, mais dont il comprit le peu de solidité dans un âge plus mûr ; sa Dissertation sur la situation du Paradis Terrestre ; les notes sur l'Antologie des Epigrammes Grecques, & plusieurs autres ouvrages que nous passons sous silence.

L'étude n'occupoit cependant pas tellement Mr. Huet dans sa solitude d'*Aunay*, qu'il ne l'abandonnât quelquefois afin de vaquer à la méditation des veritez éternelles. On ne peut pas douter qu'il ne dût à ce pieux exercice une partie de cette grandeur d'ame & de cette fermeté Chrétienne qui parut dans toutes ses actions depuis qu'il eut été initié au Sacerdoce, & surtout après son élévation à l'Episcopat, dont il remplit les devoirs avec tant de zèle & d'édification.

Il fut d'abord nommé à l'Evêché de Soissons en 1685. ; mais comme la France n'avoit en ce tems-là aucun commerce avec *Rome* à cause de quelques différends entre les deux Cours,